



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 19 JUIN 2023 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Benoit JIMENEZ - Président

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Responsable des Projets

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2023

Didier GUÉVEL présente l'agenda des Élus.

Comité Syndical

Ordre du jour et note explicative de synthèse du Comité Syndical du lundi 26 juin 2023 sur le territoire de la commune de SAINT-WITZ (version de travail) - Définition des rapporteurs

Après lecture des différents points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau définit les rapporteurs pour le Comité Syndical du lundi 26 juin 2023.

Procédures juridiques

Ordonnance du 08 juin 2023 relative au dossier PASSAVANT IMPIANTI SPA

Éric CHANAL précise que par un mémoire, enregistré le 11 mai 2023, les sociétés PASSAVANT IMPIANTI SPA, MST SPA et BEGLAR INGEGNERIA SRL ainsi que le Cabinet Jean DE GIACINTO ont informé le Tribunal qu'ils se désistaient purement et simplement de leur requête enregistrée en 2021 portant sur l'annulation, ou, à défaut, sur la résiliation du marché public de Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (CREM) pour l'extension de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE.

Le contentieux indemnitare reste toujours actif.

Adhésion à l'association France Dignes - Désignation des représentants élus du SIAH

Après exposé par Célia DUBERTRAND, Roland PY et Jean-Pierre LECHAPTOIS se portent volontaires pour être respectivement représentants élu titulaire et élu suppléant du SIAH auprès de l'association.

Le Bureau émet un avis favorable.

Définition de critères de marchés publics et/ou demande de subvention

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie relative à la mise en conformité des branchements sur le territoire de la commune de VILLIERS-LE-BEL

Déborah TANGUY indique que dans le cadre de l'opération groupée des travaux de mise en conformité en domaine privé, pour le compte des propriétaires ayant temporairement délégué leur maîtrise d'ouvrage au SIAH. L'entreprise PCM a été chargée de réaliser le recensement des habitations non conformes et leur suivi jusqu'à la mise en conformité du patrimoine des particuliers. 47 habitations ont été identifiées comme étant non conformes. Cependant le syndicat propose de réviser ce montant afin d'intégrer les 12 habitations actuellement non conformes de la Rue Nouvelle à VILLIERS-LE-BEL.

Cette démarche s'accompagne d'une modification du montant global estimé des travaux à réaliser chez les particuliers et solliciter ainsi l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour un montant total de 274 379,48 € TTC, soit une augmentation de 36 504,48 € TTC.

Le Bureau émet un avis favorable.

Critère de sélection du marché public relatif aux essais de garanties dans le cadre des travaux d'extension de la station de dépollution de BONNEUIL-EN-FRANCE (Marché n° 01-23-12)

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Déborah TANGUY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : Prix 40 % et Valeur technique 60 %

Attribution de marchés publics

Définition d'une stratégie de communication et élaboration du plan de communication du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult-Enghien-Vieille Mer (Marché n° 14-23-08)

Après exposé par Aline GIRARD et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à l'entreprise MARKEDIA pour un montant total de 23 750 € HT et pour une durée liée aux prestations.

Assurance Responsabilité civile - Attribution du lot n° 1 (Marché n° 07-23-30)

Après exposé par le représentant de l'AMO « Audit assurances » et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à PNAS/AREAS pour un montant de prime provisionnelle annuelle de 67 524,37 € TTC, avec une échéance au 31 décembre 2028.

STATION DE DÉPOLLUTION

Retour sur la visioconférence avec ADP programmée le 15 juin au sujet de la problématique H₂/CO₂

Éric CHANAL précise que cette visioconférence s'est tenue avec la participation de représentants d'ADP et de DASSAULT dans le cadre de la création d'un consortium à l'initiative de ces deux entités, dans l'objectif de mener des études de faisabilité dans le domaine de la décarbonation de l'aviation grâce notamment à des investissements liés aux carburants de synthèse (SAF) et à l'hydrogène.

Pour ce faire, ADP a manifesté son intérêt pour développer un partenariat énergétique avec le SIAH. Ainsi le modèle préindustriel développé par ADP prend en compte l'utilisation de la totalité du volume de CO₂ produit par le SIAH, ce qui permettrait d'assurer 1 % des besoins à terme de l'aéroport de Paris-Le Bourget.

Après de nombreux échanges entre ses membres, le Bureau considère que l'étude de faisabilité d'une vente directe de CO₂ produit par le SIAH à ADP, sans passer par la fourniture d'hydrogène par le SIGIDURS, doit nécessairement s'accompagner d'une appréciation des conséquences pour GRDF et les partenaires du SIAH, en particulier sur le volet économique.

COMMUNICATION

Projet de présentation du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) du 26 juin 2023

Le Bureau valide le projet de présentation de l'état d'avancement des travaux par le bureau d'études EGIS/IRH qui a travaillé avec le SIAH à l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) de son territoire. Cette restitution à l'ensemble des Maires des communes du territoire du syndicat, ainsi qu'aux élus et aux personnels des collectivités concernées, est programmée le lundi 26 juin prochain à partir de 10h15, dans le prolongement de la séance du Comité Syndical.

RESSOURCES HUMAINES

Retour sur la réunion du 12 juin 2023 - Comité Social Territorial (CST)

Christiane AKNOUCHE rappelle l'ordre du jour du Comité Social Territorial (CST) qui s'est tenu le 12 juin 2023 et souligne la qualité des échanges et le travail préparatoire qui est effectué par les équipes du SIAH et les membres de l'organisation syndicale avant chaque réunion du CST.

Fin de la réunion de bureau à 11h00

Prochaine réunion de bureau lundi 03 juillet 2023 à 9h30